

Madame, Monsieur,

Ce mercredi 30 novembre 2005, et conformément à ses statuts, l'Instance Equité et Réconciliation a clôturé ses travaux. Elle soumettra à la Haute Attention de Sa Majesté le Roi Mohammed VI son rapport final qui comporte les résultats et conclusions concernant tous les domaines relevant de ses compétences, ainsi que des recommandations et propositions de réformes législatives, institutionnelles et éducatives à même de garantir la non répétition des violations graves des droits humains.

Au cours des dernières semaines, l'Instance a annoncé une partie des résultats des investigations menées concernant les personnes dont le sort était non élucidé et décédées dans les centres de détention, ou lors d'événements sociaux ou en d'autres circonstances douloureuses. D'autres résultats seront rendus publics dans les prochains jours.

L'Instance a arrêté ses décisions portant, d'une part, sur l'indemnisation des victimes ou de leurs ayants droits et d'autre part, sur les autres formes de réparation. Ces décisions et recommandations individualisées, seront communiquées par courrier aux intéressé(e)s. Elle a par ailleurs décidé des modalités de suivi et de mise en œuvre desdites décisions et recommandations. L'Instance a également adopté les recommandations et propositions relatives à la prise en charge sanitaire des victimes et à la réparation communautaire.

En mon nom personnel et en celui des membres de l'Instance, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les victimes et leurs familles pour leur coopération constructive avec l'Instance tout au long de son mandat.

Je tiens également à souligner l'importante contribution de l'ensemble du mouvement des droits humains et des composantes de la société civile et des organisations politiques et syndicales, à l'ensemble du processus.

Je remercie également les pouvoirs publics et les corps de l'Etat pour la coopération qu'ils ont manifestée, ainsi que les médias, écrits et audio-visuels, nationaux et étrangers, pour la couverture des différentes étapes des activités de l'IER, et les larges secteurs de l'opinion publique qui ont suivi nos activités et soutenu nos efforts.

Mes remerciements et ma considération vont également à l'ensemble des

membres du personnel administratif et technique pour les sacrifices réels qu'ils ont consenti et qui ont facilité l'accomplissement des tâches de l'Instance.

Je tiens enfin à exprimer mes remerciements et ma considération aux intellectuels, universitaires, chercheurs et experts, marocains et étrangers, ayant contribué, chacun selon sa spécialité et ses domaines de compétence, à ce processus.

A l'issue de nos travaux, il est de notre devoir de nous rappeler toutes les étapes franchies, depuis le début des années 1990, par notre pays, pour le règlement des violations graves des droits de l'homme. Soulignant le saut qualitatif qu'a connu ce dossier épineux grâce à la détermination de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, nous réitérons l'espoir que les résultats auxquels ont abouti les travaux de l'Instance contribueront de manière décisive à l'histoire de notre pays, et constitueront un jalon déterminant dans l'édification de l'Etat de droit.

Driss BENZEKRI  
Président de l'Instance Equité et Réconciliation